GRAND CONSEIL **P 2296**
de la République et canton de Genève

Date de dépôt : 6 octobre 2026

Pétition

pour l'augmentation du soutien financier public à la conservation et à la valorisation des archives des mouvements sociaux à Genève par les Archives contestataires et le Collège du travail

Notre société change à grande vitesse. Ces transformations mobilisent de très nombreux acteurs et actrices. Elles donnent lieu à des expériences collectives qui contribuent à façonner en profondeur notre vie démocratique : mobilisations pour les droits sociaux, l'égalité, l'environnement ou la solidarité internationale.

La fondation Collège du travail, créé en 1978, et l'association Archives contestataires, née en 2007, mènent une remarquable action de collecte, de conservation et de valorisation d'archives produites par ces mouvements à Genève et en Suisse romande. Depuis 2019, elles ont engagé une dynamique commune et, depuis 2025, elles partagent des locaux, au 2 boulevard Carl-Vogt, dans le quartier de la Jonction.

Plus de 200 mètres linéaires de documents, 3000 brochures et périodiques, un millier d'heures d'archives sonores provenant d'une centaine de personnes ou d'associations ont ainsi été collectés et sauvés de l'oubli, voire de la destruction. L'accessibilité des documents conservés a été grandement améliorée ces dernières années : les inventaires qui les décrivent sont publiés en ligne, de même que le catalogue de la bibliothèque des Archives contestataires et du Collège du travail et de leurs archives audiovisuelles.

La présentation de ces archives au grand public fait l'objet d'une grande attention qu'illustre par exemple l'exposition *Nous saisonniers, saisonnières… 1931-2019*, montrée à Genève en 2019, reprise à Bienne en 2022 et à Zurich en 2026, ou l'exposition *9 novembre 1932* sur la plaine de Plainpalais en 2022. Ces dernières années, pour valoriser leurs collections et faire rayonner l'histoire sociale de Genève, les Archives contestataires et le Collège du travail ont organisé de très nombreux événements publics de

formes variées : rencontres-débats, ateliers d'archives, projections, etc. Une attention particulière est également accordée au développement des liens avec le monde de la formation et de la recherche. C'est ainsi que des ateliers de découverte d'archives sont régulièrement organisés pour les élèves du secondaire I et II, en collaboration avec le Département de l'instruction publique. Et les documents sauvegardés constituent des sources historiques fondamentales pour des dizaines de mémoires, thèses et publications scientifiques de même que pour les nombreux ouvrages édités par les Archives contestataires et le Collège du travail. En plus de l'audience croissante de ces événements publics, le nombre d'heures de consultation des documents en salle de lecture a été multiplié par deux.

Ce succès se traduit également par une forte hausse des demandes de versements d'archives de la part d'associations ou de personnes individuelles, mais toutes ne peuvent pas être prises en charge par nos soins, faute de moyens suffisants. Et cela alors que les Archives contestataires et le Collège du travail ont désormais l'expertise nécessaire, largement reconnue, pour sauvegarder et mettre en valeur ces patrimoines menacés de disparition.

Ces dernières années, la Ville de Genève ainsi que plusieurs institutions publiques et privées ont soutenu le développement et la professionnalisation des Archives contestataires et du Collège du travail. Leur fonctionnement reste cependant précaire, car à l'heure actuelle, seule la Ville de Genève les subventionne, à hauteur de 40 000 CHF chacun. Quant au canton, il n'a malheureusement jamais donné suite aux demandes de soutien financier structurel qui lui ont été adressées.

Pour répondre à ces besoins croissants, un engagement public conséquent est désormais indispensable : il est temps que la conservation des documents issus des mouvements sociaux et de la société civile reçoive un financement public durable pour constituer un véritable pôle d'archives sociales basé à Genève.

Les personnes soussignées demandent aux autorités de la République et canton de Genève et de la Ville de Genève de fournir les moyens financiers nécessaires au développement des Archives contestataires et du Collège du travail, afin de préserver la mémoire de Genève et faire rayonner notre histoire !

N.B. 965 signatures[1]
M. Frédéric Deshusses
1205 Genève

[1] Pour information, la pétition est en outre munie d'environ 1126 signatures électroniques.